

Délibération n°2024-03

Séance du 26 Mars 2024

Délégués titulaires présents : Monsieur le Président Anne-Jacques de BOUVILLE

Communauté de Communes de la Forêt : M.TESTA

Communauté de Commune de la Plaine du Nord Loiret : MM. GOUT, CHACHIGNON, CHANTEAU

Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais : Mme BELOEIL, MM. GUERTON, PILLETTE, COURTOIS, DUAULT, GAINVILLE, RICHET, RIVIERE, BREDONTIOT, BARRIER, COULON, CRISSA,

Communauté de Communes du Pithiverais : MM. BERTHIER, BOUARD, COLMAN, Marc GROSSIER, Mme PAILLOUX, MM. PALLU, HUTTEAU.

Délégués suppléants présents :

Communauté de Communes de la Forêt : M. DETROIT.

Communauté de Commune de la Plaine du Nord Loiret : M. LOISEAU.

Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais : MM. EUVRARD, BARBERON, Mme LEVY, MM. LALUQUE, GUERTON, MANGEANT.

Communauté de Communes du Pithiverais : MM. BOBET, TRANSON, DURAND.

Absents excusés :

Communauté de Communes de la Forêt : M. BEAUVALET, Mme IVALDI, MM. DENIS, DAUVILLIER, HARDOUIN, ROBERT, Mme BAUDU, BRIE, PELLE.

Communauté de Commune de la Plaine du Nord Loiret : M.BOUYSSOU, LEBRET, Mme DUPRE, MM.BESNARD, BOURGEOIS, MONCEAU, DA SILVA, BRISSON.

Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais : MM. MURAT, BERARD, DESBOIS, LESSEUR, BLONDEAU, GEORGES, BERTHELOT, ROUSSEAU, ARCHENAUT, BREUILLARD, Mme RAUTURIER, MM.GAURAT, GIRARD, BOUTEILLE, BAUER, SEVIN, Mme MASURE, MM.SUTTIN, DELAPLANCHE, Mme LESSEUR, MM.PROFFIT, VOLKRINGER, DA SILVA, LEROY, CAILLARD, NICOLLE.

Communauté de Communes du Pithiverais : Mme BARRAULT, MM. PERRIER, ROCHER, PERON, Mme GASTELIER, M. BARJONET, Mme VALLOIS, MM. LEGRAND, DAUDIER, Mme ARTAUD, M. VICECONTI, Mme MERCIER, M. Benoît GROSSIER, Mme ROBILLARD, MM. GUERINET, VINCENT, Mme COQUIL, MM. GRILLERE, YOYOTTE, MONCEAU, Mme POINCLOUX, MM. BRO SSE, SOUILAH, LANGUILLE, LAIZEAU, DOUILLET, MOUSSINET, Mme SERGENT, MM.ALLIMONIER.

Pouvoirs

Monsieur DESBOIS a donné pouvoir à Monsieur BARRIER.

Monsieur BRO SSE a donné pouvoir à Monsieur de BOUVILLE.

Assistaient également à la réunion :

Emmanuel CAMPLO : chargé de mission.

Éric MENARD : technicien de rivière

Lucie RIAN T MARCHAND : secrétaire/comptable

Hugo VIRETTO : chargé de mission

Thomas PERTHUIS : stagiaire

**DELIBERATION DU COMITE
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

Le Conseil Syndical réuni sous la présidence de Monsieur de BOUVILLE délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur de BOUVILLE, Président après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		45 209.16 €		190 496.23 €		
Opérations de l'exercice	500 564.09 €	563 274.03 €	741 150.15 €	711 724.42€	1 241 714.24 €	1 274 998.15 €
TOTAUX	500 564.09 €	563 274.03 €				
Résultats de clôture		104 865.50 €		161 070.20 €		
Restes à réaliser			271 117.49 €	296 716.46 €	271 117.49 €	296 716.46 €
TOTAUX CUMULES	500 564.09 €	563 274.03 €	741 150.15 €	711 724.42 €		
RESULTATS DEFINITIFS		104 865.50 €		190 496.23 €		265 935.70 €

2°) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,



Anne-Jacques de BOUVILLE

Envoyé en préfecture le 28/03/2024

Reçu en préfecture le 28/03/2024

Publié le

ID : 045-200074268-20240326-202403-DE

